

NEWS

Bi-mensuel



Solidarność

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, av. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

1-15 mars 1988

n°108

Le 14ème Congrès mondial de la Confédération Internationale des Syndicats Libres se tient du 14 au 18 mars à Melbourne en Australie. Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarnosc", membre affilié de la CISL, qui devait y conduire une délégation du Syndicat, n'a pas été autorisé par les autorités à quitter la Pologne. NSZZ "Solidarnosc" y est représenté par trois délégués: Jerzy Milewski, Joanna Pilarska et Piotr Chruszczynski du Bureau de Coordination à l'Etranger.

INTERVENTION DE NSZZ "SOLIDARNOSC" AU XIVème CONGRES DE LA CISL présentée par Jerzy Milewski:

Monsieur le Président, chers Amis,

Pour la seconde fois, j'ai l'honneur de m'adresser aux délégués du Congrès Mondial de la CISL. En 1983, je fus invité à votre Congrès d'Oslo comme représentant de l'organisation NSZZ "Solidarnosc" qui venait d'être délégalisée et brutalement réprimée. Certains pouvaient penser alors qu'elle était totalement écrasée par le régime polonais. Aujourd'hui, je m'adresse à vous comme délégué représentant à la CISL un affilié qui comme les véritables syndicats de par le monde, existe par la volonté de ses membres et qui pour le peuple polonais constitue la plus grande source d'espoir que l'avenir soit meilleur que le difficile et douloureux présent. Je tiens ici à exprimer mes sincères remerciements à la CISL et à ses nombreux affiliés pour votre solidarité, aide et soutien dans notre lutte.

Depuis le dernier Congrès de la CISL, nous sommes parvenus à forcer les autorités à cesser les arrestations massives de nos militants et leur condamnation à de longues détentions. Cependant, les répressions n'ont pas cessé; elles ont pris maintenant la forme d'harcèlements généralisés, d'intimidation et d'amendes économiques. A présent, la Pologne compte environ 20 prisonniers politiques, dont la plupart sont des membres et sympathisants de NSZZ "Solidarnosc". Nos responsables syndicaux, à tous les niveaux, sont régulièrement interrogés et interpellés sans charge, souvent afin de les empêcher de participer à des rassemblements de masse ou à des réunions syndicales.

Si nous n'avons pas réussi à regagner le droit à l'existence légale de NSZZ "Solidarnosc", nous avons pu marquer aux autorités la réalité de notre existence. Actuellement, la direction de notre Syndicat fonctionne ouvertement à travers la Commission Nationale Exécutive de NSZZ "Solidarnosc", dirigée par Lech Walesa, le président du Syndicat. Nos organes régionaux fonctionnent semi-ouvertement. Les cellules syndicales dans les entreprises, cependant, et les structures auxiliaires, y compris notre large presse syndicale, doivent demeurer clandestines afin d'éviter les saisies de documents et d'équipements ainsi que la répression des militants.

De plus, de nombreuses actions locales dans les industries, à l'initiative des ouvriers, sont organisées de manière voilée par les différentes cellules syndicales d'entreprises sans coordination plus large afin d'éviter les répressions de masse. Par ailleurs, le processus d'engagement d'activités ouvertes au niveau des entreprises se développe. Des groupes d'ouvriers constituent des comités fondateurs de NSZZ "Solidarnosc" dans tout le pays et demandent leur enregistrement dans les tribunaux locaux. Ainsi, nous visons à atteindre graduellement la relégislation de NSZZ "Solidarnosc". A ce jour, 32 demandes ont été introduites, à chaque fois refusées. Pourtant, le processus se poursuit. Nous croyons que les autorités seront finalement contraintes de permettre leur enregistrement, et donc d'accepter le principe du pluralisme syndical.

J'appelle ce Congrès à apporter le plus large soutien à cette initiative qui, venant des entreprises, représente la force vitale de notre mouvement syndical.

Chers Amis, laissez-moi vous assurer que nos buts fondamentaux demeurent constants et, nous le croyons, fidèles aux principes de base de la CISL. Nous menons une lutte non-violente pour le pain et la justice, la liberté et la démocratie de l'ensemble de la nation polonaise. Nous nous sentons particulièrement solidaires des autres syndicalistes dans des conditions semblables: au Chili, en Afrique du Sud et dans de nombreux autres pays soumis à des régimes répressifs.

Nous sommes pleinement convaincus de remporter cette lutte. Nous ne nous demandons pas si nous gagnerons mais seulement quand. Merci encore pour votre soutien constant et votre solidarité grâce auxquelles ce moment sera encore plus proche.

Je tiens à remercier chaleureusement la CISL, le Conseil Australien des Syndicats, ses affiliés et le Premier Ministre d'Australie pour leurs significatives et larges actions pour la participation de Lech Walesa à ce Congrès. Même si nous n'avons pas réussi cette fois, nous devons pourtant continuer en ce sens. Un jour, j'en suis sûr, nous réussirons.

Comme vous l'avez constaté, je remplace ici Lech Walesa qui a pu cependant adresser un court message à ce Congrès:

4°P. 12007

MESSAGE DE LECH WALESA AU XIV ème CONGRES DE LA CISL

Chers Amis, je regrette de ne pouvoir, du fait de la décision du gouvernement de mon pays, participer personnellement à cet important Congrès, en conduisant la délégation de NSZZ "Solidarnosc".

NSZZ "Solidarnosc" se considère comme un élément du mouvement syndical international et attache une grande importance à ses liens organisationnels avec ce mouvement. Représentant du monde du travail polonais, "Solidarnosc" conçoit plus largement le sens de son existence. Nous considérons la solidarité et la justice sociale comme des valeurs universelles guidant les aspirations des travailleurs sous toutes les latitudes. Nous nous sentons liés à tous ceux qui luttent pour la liberté, la dignité humaine et les droits civils.

Notre syndicat fonctionne actuellement dans un contexte extrêmement difficile. La Pologne connaît une crise économique, sociale et politique qui résulte de l'ordre structurel constitué à l'époque stalinienne. Nous luttons pour une réforme fondamentale. Dans ce but, nous sommes prêts au dialogue et à un accord avec le gouvernement actuel. Cependant, au lieu d'un dialogue, nous ne rencontrons que l'égoïsme étroit du pouvoir; à la proposition d'accord, répond la mauvaise volonté. Au lieu d'un profond programme de réformes, nous observons une politique continue de hausses de prix. Nous sommes tenus de défendre les plus défavorisés d'entre nous: les femmes contraintes à des conditions de travail inhumaines, les retraités condamnés à la misère. On refuse à notre syndicat le droit à l'existence légale, en violation du droit à la liberté d'action syndicale et en violation de la volonté de millions de polonais.

Notre mode d'action repose sur la lutte non-violente. Tout en différenciant la violence des opprimés de celle des oppresseurs, nous considérons que la violence engendre toujours la violence. C'est pourquoi aux matraquages policiers, nous ne répondons pas par les mêmes méthodes. Nous voyons là notre apport polonais à la construction d'un monde sans guerre. Ce principe traditionnel du monde syndical demeure actuel. Il convient de le rappeler à une époque d'apaisement des tensions internationales et d'accord américano-soviétique. Nous suivons ces changements avec un prudent espoir. Pour nous, le critère de leur évaluation est le champ réel des libertés civiles et syndicales. Tout ce qui favorise l'élargissement de ces libertés, favorise la paix. Au nom de NSZZ "Solidarnosc", je vous adresse nos sincères salutations.

Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarnosc".

LORS DE SON discours au Congrès de la CISL, le 1er Ministre australien, Mr R. Hawke, a notamment souligné l'importance qu'il attachait à la présence de Lech Walesa: "Malgré la diversité des nations dont les mouvements syndicaux sont ici représentés, nous sommes unis par un attachement partagé aux principes du syndicalisme libre. C'est pourquoi il est regrettable que tous les syndicalistes invités à cette Conférence n'aient pu y prendre leur place. En particulier, je dois exprimer mon profond regret de la décision du Gouvernement polonais refusant d'autoriser Lech Walesa et ses collègues à participer à ce Congrès. Tous ceux qui sont attachés au mouvement syndical ne peuvent que respecter les efforts héroïques de Lech Walesa et du mouvement "Solidarnosc" pour établir un syndicalisme libre en Pologne. Mon Gouvernement a mené de nombreuses interventions auprès des autorités polonaises et j'ai écrit personnellement au Général Jaruzelski, l'encourageant à ne pas bloquer la route de Lech Walesa, en acceptant qu'il puisse être invité ici. Lui permettre de participer à ce Congrès aurait apporté un large crédit aux autorités polonaises, tant en Australie que dans le reste du monde".

LE SECRETAIRE-Général de la CISL, John Vanderveken, a, dans son discours, salué Lech Walesa empêché de participer au Congrès. Commentant le propos du porte-parole du gouvernement polonais déclarant que NSZZ "Solidarnosc" appartient au passé, J. Vanderveken a indiqué qu'il n'appartient pas au gouvernement de décider si le syndicat existe ou non, que cette décision est du ressort des membres de l'organisation concernée. J. Vanderveken a également annoncé qu'il proposerait la visite d'une délégation syndicale internationale en Pologne pour y rencontrer Lech Walesa.

LA CAMPAGNE visant à permettre à L. Walesa de participer au Congrès s'est poursuivie jusqu'à ces derniers jours. J. Vanderveken a pressé les autorités polonaises de reconsidérer leur refus d'autoriser Lech Walesa et trois autres responsables de NSZZ "Solidarnosc" à participer au Congrès de la CISL de Melbourne. Le porte-parole du gouvernement polonais a déclaré que L. Walesa représentait une organisation illégale et que son voyage serait "contraire aux intérêts politiques fondamentaux de la Pologne". La CISL s'est déclarée "indignée" par cette déclaration et a indiqué qu'en dépit de son interdiction et des sévères répressions imposées par les autorités, son affilié polonais (NSZZ "Solidarnosc" est membre de la CISL et de la CMT) continue de mener ses nécessaires activités syndicales au nom des millions de travailleurs polonais qu'elle représente. Les affiliés de la CISL ont été appelés à manifester leur protestation au gouvernement polonais.

LES SYNDICALISTES australiens ont annoncé une campagne contre le Consulat de Pologne à Sidney, consistant en coupures d'électricité, suspension des distributions postales et des collectes d'immondices, en réponse au refus du gouvernement polonais d'autoriser L. Walesa à conduire une délégation de NSZZ "Solidarnosc" au Congrès de la CISL.

LES SYNDICALISTES italiens ont décrit la décision des autorités polonaises interdisant le déplacement de L. Walesa, comme une preuve de leur surdité à l'appel des représentants réels de la société. Les trois principaux syndicats - CISL, CGIL et UIL - ont également annoncé avoir reçu une réponse du pouvoir polonais à leur lettre adressée il y a six mois au sujet du pluralisme syndical en Pologne. Dans cette lettre envoyée au Président du Conseil d'Etat, W. Jaruzelski, les syndicalistes italiens protestaient contre les violations répétées des libertés syndicales et contre les répressions des travailleurs revendiquant l'enregistrement de leur syndicat NSZZ "Solidarnosc" au niveau de l'entreprise. Dans sa réponse, le pouvoir polonais affirme que les lois en vigueur actuellement

ne permettent le fonctionnement que d'une seule organisation syndicale par entreprise. Commentant cette position officielle, les dirigeants syndicaux italiens indiquent que ces lois violent les Conventions 87 et 98 de l'OIT, ratifiées par la Pologne.

L'**ACTION** des Comités Fondateurs de NSZZ "Solidarnosc" au niveau des entreprises se poursuit et gagne des secteurs non-industriels. Le 16 janvier, les employés de l'Académie de Médecine de Cracovie ont constitué un Comité Fondateur de 12 personnes, appuyé par une déclaration signée par 250 professeurs, assistants, infirmières et employés administratifs. De semblables pétitions sont rassemblées dans d'autres instituts universitaires de Cracovie. Le nombre de Comités Fondateurs de NSZZ "Solidarnosc" dans les entreprises est à présent de 32.

Les travailleurs de l'usine automobile FSO de Varsovie, regroupés en comité fondateur, ont introduit le 9 février une demande d'enregistrement au tribunal local. 70% des ouvriers de FSO ont refusé de s'inscrire dans les néo-syndicats officiels OPZZ. Le conseil ouvrier de l'entreprise a diffusé une déclaration appuyant l'initiative du comité fondateur et protestant contre l'interdiction du pluralisme syndical.

Les Comités Fondateurs de la câblerie "Zalom" et de la centrale électrique "Dolna Odra" de Szczezin ont introduit une demande d'enregistrement le 29.01 et le 16.02 respectivement.

Les agriculteurs de la province de Siedlce ont constitué un Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" Ruralé (RI) et en ont demandé l'enregistrement le 23.02 au Tribunal Régional de Siedlce.

Les travailleurs de Stalowa-Wola rassemblent des signatures sous la déclaration suivante du Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" des Acieries: "Le 13 octobre 87, nous avons introduit une demande d'enregistrement de notre organisation syndicale dans notre entreprise. Le Tribunal provincial de Tarnobrzeg, siégeant à Sandomierz, a rejeté notre demande arguant que NSZZ "Solidarnosc" n'est pas un syndicat. Cette affirmation est avancée par le Tribunal sur base de notre refus à déclarer notre loyauté au POUK. Aussi, nous affirmons ce qui suit: 1) nous sommes un syndicat qui présente un programme basé sur la doctrine sociale catholique et les idéaux démocratiques sociaux; 2) notre syndicat est indépendant du POUK ou de tout autre parti politique et nous refusons toute déclaration politique; 3) nous avons le droit inaliénable de fonder le syndicat de notre choix, conformément aux pactes internationaux ratifiés par la Pologne; 4) nous estimons la décision du Tribunal contraire à la loi, puisque nous remplissons toutes les conditions pour être enregistrés; 5) nous avons décidé de nous pourvoir en appel auprès de la Cour Suprême bien que nous soyons conscients que ce ne sont pas les Tribunaux qui prennent les décisions en cette matière; ainsi, nous montrons non pas ce que sont les Tribunaux polonais mais ce qu'ils devraient être; 6) en date du 12 février nous réengageons nos activités au grand jour dans tous les départements de l'entreprise".

Le 3 mars, la Cour Suprême a rejeté le recours des travailleurs de Stalowa-Wola, refusant donc l'enregistrement légal du syndicat de l'entreprise. Après cette décision, Wieslaw Wojtas qui dirige le Comité Fondateur des Acieries a déclaré que "le syndicat continuera et développera ses activités", tout en craignant que "le jugement de la Cour Suprême entraîne un durcissement de l'attitude de la direction envers les membres du syndicat interdit".

REACTIONS OUVRIERES suite aux hausses de prix du 1er février qui ramèneront en 1988 les salaires réels à leur niveau d'il y a quinze ans, et à un niveau de 25 à 30% inférieur aux salaires de 1981:

A l'usine de tracteurs "URSUS" de Varsovie, les ouvriers ont réclamé le 1er février des compensations de 12 mille zlotys par mois par travailleur (contre une compensation de 6 mille zl accordée par le gouvernement) et de 6 mille zl pour chaque membre de la famille non-actif; dans les ateliers, des signatures ont commencé à être rassemblées sous des pétitions contenant ces revendications. Tout le département de montage a été envoyé obligatoirement en congé les 1 et 2 février par crainte d'une grève. Quand en fin de semaine, la direction n'a payé qu'une compensation de 6 mille zl, l'atelier PLB (véhicules sous licence) l'a refusée et a remis à la direction une pétition de 300 signatures. Les membres des Comités Fondateurs de NSZZ "Solidarnosc" de URSUS ont reçu une convocation chez le procureur.

A l'usine de Télévision de Varsovie, il y a eu des interruptions de travail dans deux ateliers pour exiger une rencontre avec la direction et des hausses de salaire. Une partie des travailleurs a refusé d'acquiescer la compensation de 6 mille zl.

A l'usine CEGIELSKI de Poznan, des tracts ont apparu réclamant une compensation de 12 mille zl. Quand le 5/2, ils n'ont reçu que 6 mille, une partie des travailleurs des ateliers 2, 3, 4 et OZR l'ont refusée.

A l'usine SKOGAR de Lodz, où le 1er février a débuté une grève, la direction s'est engagée à rajouter 3 mille zl. A l'usine TELIMEN de Lodz, du fait du mécontentement du personnel, on lui a promis en tout 10 mille zl, autant qu'aux entreprises TEOFIL où le 4/2, la première équipe a refusé d'acquiescer les compensations salariales.

A l'usine WPK de Gdansk, les travailleurs ont menacé d'entrer en grève pendant une heure et ont obtenu une classification supérieure dans l'échelle des barèmes, ainsi qu'une hausse de la prime pour travail dans des conditions nuisibles. Avec la compensation, cela fait 10 mille zlotys qui ont été payés le 5/2.

Aux usines DOLMEL, PAFAWAG et POLAR de Wroclaw, des tracts ont été dispersés le 2/2 réclamant le retrait des hausses de prix. La direction de Dolmel où un comité de grève s'est constitué, a promis une compensation de 9 mille zl.

Aux aciéries de NOWA-HUTA, à une réunion du personnel des ateliers de tôleries et des cockeries, les travailleurs ont exigé 9 mille zl et une rencontre avec la direction. Celle-ci ne s'étant pas présentée, le travail a été interrompu pendant 20 minutes et en conséquence, les ouvriers ont obtenu une promesse de hausses.

Aux Mines de Tourbe de BELCHATOW, on rassemble depuis

le 2/2 des signatures sous une pétition réclamant 12 mille zlotys de compensation. Dès le 1er jour, mille signatures étaient recueillies.

Aux Aciéries de STALOWA-WOLA, les travailleurs signent des pétitions réclamant 20 mille zł. Les membres du Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" de l'entreprise ont été interpellés ; alors qu'avec les signataires, la direction et la police de sécurité (UB) a mené des conversations de mises en garde.

Aux usines MALTEX de Lodz, trois ateliers ont fait grève le 5/2 de 5 heures à 9 h quand il est apparu que la compensation était inférieure à la prime de décembre. Les ouvriers refusent d'acquiescer la compensation, le directeur s'est engagé à régler positivement avant le 18/2 la revendication d'une hausse de la compensation à 8-10 mille zł.

Au Centre de Transport automobile FSM de Tychy, les chauffeurs ont fait grève pendant six heures quand la grille de rémunération a été modifiée à leur défaveur du fait d'une pénurie d'essence. Aux Ateliers de Réparation ferroviaire ZNTK de Wroclaw à l'appel du comité d'entreprise clandestin de NSZZ "Solidarnosc", les ouvriers ont interrompu le travail le 29 février pour protester contre les hausses de prix; la direction leur a promis des compensations salariales.

UN SEMINAIRE écologique indépendant s'est tenu les 27 et 28 février à Gliwice à l'initiative de WiP; les participants - plusieurs centaines de personnes, professeurs, médecins et étudiants - ont lancé un cri d'alarme face à l'état catastrophique de la pollution en Haute-Silésie.

LA POLICE a empêché le 28 février la tenue d'une réunion constitutive du Parti Paysan polonais (ZSL) à Juszczyn, près de Cracovie. Une dizaine de participants ont été interpellés.

DES MANIFESTATIONS étudiantes de commémoration des événements du 8 mars 68 (intervention de la police sur le campus de l'Université de Varsovie pour réprimer des révoltes étudiantes; ces troubles de 1968 furent le prétexte d'une campagne gouvernementale anti-sémite qui força alors plus de 15 mille Juifs polonais à l'exil) ont rassemblé ce 8 mars 88 quatre mille étudiants à Varsovie, mille à Cracovie et quelques centaines à Gdansk, Poznan et Lublin. Ces manifestations ont été violemment réprimées par la police anti-émeutes (ZOMO); une centaine d'étudiants ont été brutalement interpellés à Varsovie, à Cracovie et six à Poznan. Les étudiants réclamaient la relégislation de l'Association Etudiante Indépendante (NZS) et exprimaient leur attachement à "Solidarnosc" et à Lech Walesa.

WALDEMAR FYDRYCH, 34 ans, initiateur du mouvement "surréaliste" "Alternative Orange" de Wroclaw, organisateur de multiples happening tournant en dérision le pouvoir et critiquant par l'absurde la politique gouvernementale, a été condamné le 9 mars à deux mois de prison pour trouble de l'ordre public. Sous son instigation, les rues de Wroclaw ont connu ses derniers mois d'amusantes démonstrations: des commémorations de la Révolution d'Octobre réclamant la réhabilitation de Trotsky et Jelcyn, des rassemblements sous les slogans "Nous exigeons de nouvelles hausses de prix" et

"Wroclaw, ville de 200% de participation" à l'occasion du referendum du 29 novembre, des distributions publiques de papier de toilette (denrée rare en Pologne), des manifestations de 200 personnes déguisées en Chaperons Rouges, en St-Nicolas ou en Père Noel lors des fêtes, une commémoration de la Journée des Policiers avec distribution de fleurs aux agents et revendication de la journée de travail de 8h pour les fonctionnaires des forces de l'ordre. Ces rassemblements satiriques qui connaissaient un grand succès auprès des badauds étaient jusqu'ici seulement dispersés par la police qui interpellait les manifestants pour quelques heures. Il semble à présent que le pouvoir a même peur de l'humour.

59 INTELLECTUELS (Wajda, Konwicki, Brandys, Tischner, Turowicz) et les principaux responsables de NSZZ "Solidarnosc" ont lancé un appel à 55 de leurs collègues soviétiques (dont A. Sakharov, E. Evtouchenko, S. Grigoriants, l'éditeur de la revue indépendante "Glasnost" et A. Aganbegyan, le conseiller économique de Gorbatchev) pour entamer "un dialogue d'hommes libres et indépendants" afin que "toute la vérité soit dite sur le crime de Katyn et tous les mensonges y relatifs qui ont détérioré les rapports entre nos deux peuples" et afin "d'éliminer de nos rapports la servilité, le mensonge et la menace de violence". Le massacre du village de Katyn où en 1940 périrent, victimes des Soviétiques, 4 mille officiers polonais (12 mille furent portés disparus), constitue un des thèmes tabou de l'histoire entre les deux pays.

Mr MARCELINO OREJA, Secrétaire-Général du Conseil de l'Europe, a rencontré le 9 mars en Pologne le président de NSZZ "Solidarnosc", Lech Walesa et les autres responsables du syndicat; il s'est également rendu sur la tombe du père Popieluszko.

PROFIL DE PRISONNIER POLITIQUE: Le capitaine Adam Hodysz, 48 ans, purge depuis son arrestation en octobre 84 une peine de 6 ans de prison. Dans sa jeunesse, après des études de mathématiques, il est entré dans la police politique. Il a d'abord travaillé aux renseignements puis dans le département des instructions. Vers 1975, il est entré en contact avec des opposants dans le cadre de son travail. Avec fascination, il découvre peu à peu ces gens que meut un idéal: il se familiarise avec l'analyse de la réalité sociale du pays, dévore les livres et revues confisqués lors des perquisitions. En 78, il prend contact avec l'opposition et lui transmet des renseignements. Dès 81, il prévient les militants indépendants que la police prépare des listes de personnes à interner et qu'il est question d'état de siège. Après le 13 décembre 81, il reprend rapidement contact avec la clandestinité. Il est chargé à la police de l'instruction d'affaires de syndicalistes qu'il conseille, avertit en cas de danger et aide. Aussi, les affaires qu'il instruit traînent interminablement et les preuves à charge qu'il réunit sont plus que modestes. Dénoncé, il est arrêté avec un collègue, le sergent Piotr Sedlinski, et au terme d'une longue instruction, le parquet le condamne d'abord à trois ans et puis, en recours, à six ans de prison.